



Assemblée Générale Statutaire

Procès verbal

12 avril 2019

Actions Tenga

Maison Onésienne, salle 201, 1^{er} étage, Rue des Evaux 2, 1213 Onex

19h30

1. Première partie : bilan de l'année terminée

1. Accueil et contrôle des présences

Marco Boatta et Nazaire Grienhoun sont excusés

2. Adoption de l'Ordre du jour et du Procès-verbal de l'Assemblée générale du 25 avril 2018

Le Procès-verbal du 25 avril 2018 est adopté ainsi que le présent Ordre du jour.

3. Rapport d'activité 2018 et états de projets

Se référer au document « Rapport d'activité de l'exercice 2018 ».

4. Bilan comptable 2018

Se référer au document « Bilan comptable de l'exercice 2018 » ainsi que ses commentaires.

5. Rapport du vérificateur des comptes et décharge du Bureau exécutif

Le bilan comptable 2018 est validé par Vincent Schulte qui remercie les responsables pour la bonne tenue des comptes. Il renouvellera l'exercice volontiers pour 2019. L'assemblée vote la décharge du BE à l'unanimité.

2. Deuxième partie : perspectives 2019

6. Reconnaissance d'utilité publique et vote du nouvel article 28

Suite à notre requête du 4 septembre 2018 et à la réponse de l'Administration fiscale cantonale genevoise, Actions Tenga est exonérée des impôts sur le bénéfice et le capital sous réserve de la modification de l'article 28 des statuts portant sur la dissolution de l'Association d'ici au 19 octobre 2019. Le but d'utilité publique reconnu est de « promouvoir le développement rural ».

Ancien : « Art. 28 - Affectation des biens de l'Association

En cas de dissolution, la fortune de l'Association sera versée à la Fondation créée par l'Association ou à une association poursuivant les mêmes objectifs que l'Association. »

Libellé demandé :

« En cas de dissolution de l'Association, l'actif disponible sera entièrement attribué à une autre institution poursuivant un but d'intérêt public analogue à l'Association et bénéficiant de l'exonération d'impôt. En aucun cas, les biens ne pourront retourner aux fondateurs physiques ou aux membres, ni être utilisés à leur profit en tout ou en partie et de quelque manière que ce soit. »

Rappel : Les dons sont ainsi déductibles des impôts mais pas la cotisation de 20 CHF

Cette modification de nos statuts est approuvée à l'unanimité. Le BE se charge de la poursuite de la démarche. Les statuts sont signés.

7. Élections des membres du Bureau exécutif et attribution des fonctions

Le bureau se représente en bloc selon le tableau ci-dessous :

Fonction	Nom	Prénom
Président	Clark	Kevin
Secrétaire Général	Jay	Claude
Trésorière	Vah Lou	Toua Ondina Patricia
Vice - président	Gnienhoun	Nazaire
Membre du bureau, SG adjointe	Boatta	Brenda
Membre du bureau, SG adjoint	Ajana	Nawfal
Membre du bureau, webmaster	Boatta	Marco

Le bureau est reconduit intégralement pour l'année 2019.

8. Adoption du programme d'activités 2019

Le programme d'activité pour l'année 2019 est approuvé. Après ces deux années d'institutionnalisation de notre association, il s'agit maintenant de lancer une campagne de levée de fonds pour terminer les travaux de notre Centre de Santé et de Prévention Sociale dans les plus brefs délais.

Parallèlement, nous devons préparer l'ouverture effective du centre. A cette fin, notre président se rendra à Roumtenga en mai prochain pour définir avec les acteurs locaux les bases de mise en service de notre CSPS et les modalités de son fonctionnement.

Après trois années de fonctionnement, le moteur électrique de la pompe du forage que nous avons réalisé à Roumtenga avant la création de l'association a besoin d'un service technique. Kevin Clark profitera de son séjour sur place pour chercher un partenaire qualifié pour assurer l'entretien de ce matériel.

9. Divers

Tour de table : néant

Remerciements au BE par le président pour la présence et le travail effectué ainsi qu'aux membres et donateurs présents.

10. Témoignage d'un séjour à Ouagadougou en juillet 2018

Basile Berger, étudiant en soins ambulanciers a effectué un stage à la Brigade Nationale des Sapeurs-Pompiers de Ouagadougou, comprenant deux jours d'observation avec l'équipage de l'ambulance.

L'organisation de cette brigade est calquée sur le modèle français avec un fort caractère militaire et très hiérarchisé. On remarque dans la manière de travailler une réelle volonté de mener sa mission jusqu'au bout et cela malgré des moyens techniques limités.

Cet étudiant a apporté dans ses bagages un peu de matériel pompier suisse qui servira à équiper les futurs sapeurs et surtout qui participe à entretenir de bonnes relations avec l'état major.

Ces deux jours ont aussi été instructifs car ils ont permis d'une part de se rendre compte des réalités et des enjeux du terrain dans ce domaine spécifique et d'autre part de mettre en perspective notre vision occidentale de « l'aide au développement » avec des solutions « clé en main » comme font certaines ONG et qui ne fonctionnent pas toujours.

Adriana Gränicher, étudiante en médecine : stage à l'Hôpital universitaire de Ouagadougou.

Grâce au Dr Traoré, Kevin a obtenu le contact du Dr Kabore, qui travaille aux urgences médicales de l'hôpital universitaire de Ouagadougou, ce qui lui a permis d'organiser un stage de quelques jours dans cette structure.

Cette expérience a changé non seulement la vision de la maladie et de la mort de la stagiaire, mais également sa vision de la pratique de la médecine, avec l'exigence d'en revenir aux bases.

Au Burkina, impossible d'obtenir un scanner rapidement. L'IRM n'existe pas. Un laboratoire coûte cher et n'est souvent pas disponible. Le diagnostic doit se faire uniquement sur la clinique et le choix de médicaments se restreint à quelques molécules. Les assurances maladies n'existent pratiquement pas, le patient ou sa famille payant de sa poche les traitements. En Suisse, nous avons tendance à oublier le coup de chaque geste que nous effectuons. Nous consommons une quantité effroyable de gants, de seringues, de compresses et de matériel médical en tout genre. On a eu la maladresse de laisser tomber son gant ? On le jette et on en prend un autre. C'est hygiéniquement normal sous nos latitudes, mais inimaginable autre part. Au Burkina, c'est le patient qui paye à la pièce tous les gants que les médecins vont utiliser. Pas d'argent, pas de gants : on ne touche pas au patient.

Dans cet hôpital, les médecins sont formés selon le système français (excellente formation, similaire à la suisse) et ont appris comment soigner les différentes maladies avec nos méthodes, nos médicaments, nos machines...mais ils ne les possèdent pas. Il y a là une importante inadéquation, qui fait drastiquement chuter la qualité des soins. On sait soigner, mais on n'a pas matériel à disposition. L'argent manque également pour s'acheter des médicaments venant d'occident.

Dans ce contexte, une bonne politique de prévention est capitale, de nombreuses pathologies pouvant être plus ou moins évitées, du moins freinées, notamment la flambée du diabète et de l'obésité dans ces pays dits "en voie de développement". Le Burkina peut encore faire facilement des progrès dans ce sens, notamment dans la prévention contre le paludisme, le VIH et le diabète.

11. Apéritif



Note : les documents relatifs aux présentations sont disponibles sur actionstenga.org/administration